

Commune de  
Saint-Bonnet du Gard

Révision du P.L.U.

- 4.1.2 -

Plan des SUP

Echelle - 14 000

Date d'établissement : 20/02/2019

Prescription par D.C.M. du 26/06/2012  
Arrêt du projet par D.C.M. du 24/01/2019  
Approbation par D.C.M. du

Avec le concours de :

**Mairie de  
Saint-Bonnet du Gard**

Place de la Fontaine  
30210 Saint-Bonnet du Gard  
Tel.04.66.37.20.11  
mairie@saintbonnetdugard.fr

**Urba.pro  
Urbanisme et projets**

15 rue Jules Vallès  
Résidence le Saint-Marc  
34200 Sète  
Tel.04.67.53.73.45  
Fax.04.67.58.37.31  
urba.pro@grounelamo.fr

Destination des sols

▭ Limite de zone

**Servitudes d'Utilité Publique**

**AC1 - Monuments historiques**

- ▨ Aqueduc de Nîmes
- ▨ Église
- ▨ Périmètre de protection

**AC2 - Sites inscrits et classés**

- ▨ Ensemble des gorges du Gardon

**AS1 - Protection des eaux**

- Captage - forage de Marduel
- ▨ Zone de protection immédiate
- ▨ Zone de protection rapprochée
- ▨ Zone de protection éloignée

**I4 Lignes électriques**

- ▨ Ligne Theziers-Uzes

**PM1 - Plans de prévention des risques naturels ou miniers**

- ▨ Zone inondable - ruissellement (PPRI)
- ▨ Zone inondable - risque faible de débordement des berges (PPRI)
- ▨ Zone inondable - risque moyen de débordement des berges (PPRI)
- ▨ Zone inondable - risque fort de débordement des berges (PPRI)

**T1 - Voies ferrées**

- ▨ Zone de protection
- ▨ Voie ferrée

**Références cadastrales**

- ▨ Bâtiment en dur
- ▨ Bâtiment léger
- ▨ Cimetière
- ▨ Limite de parcelle
- ▨ Limite de commune

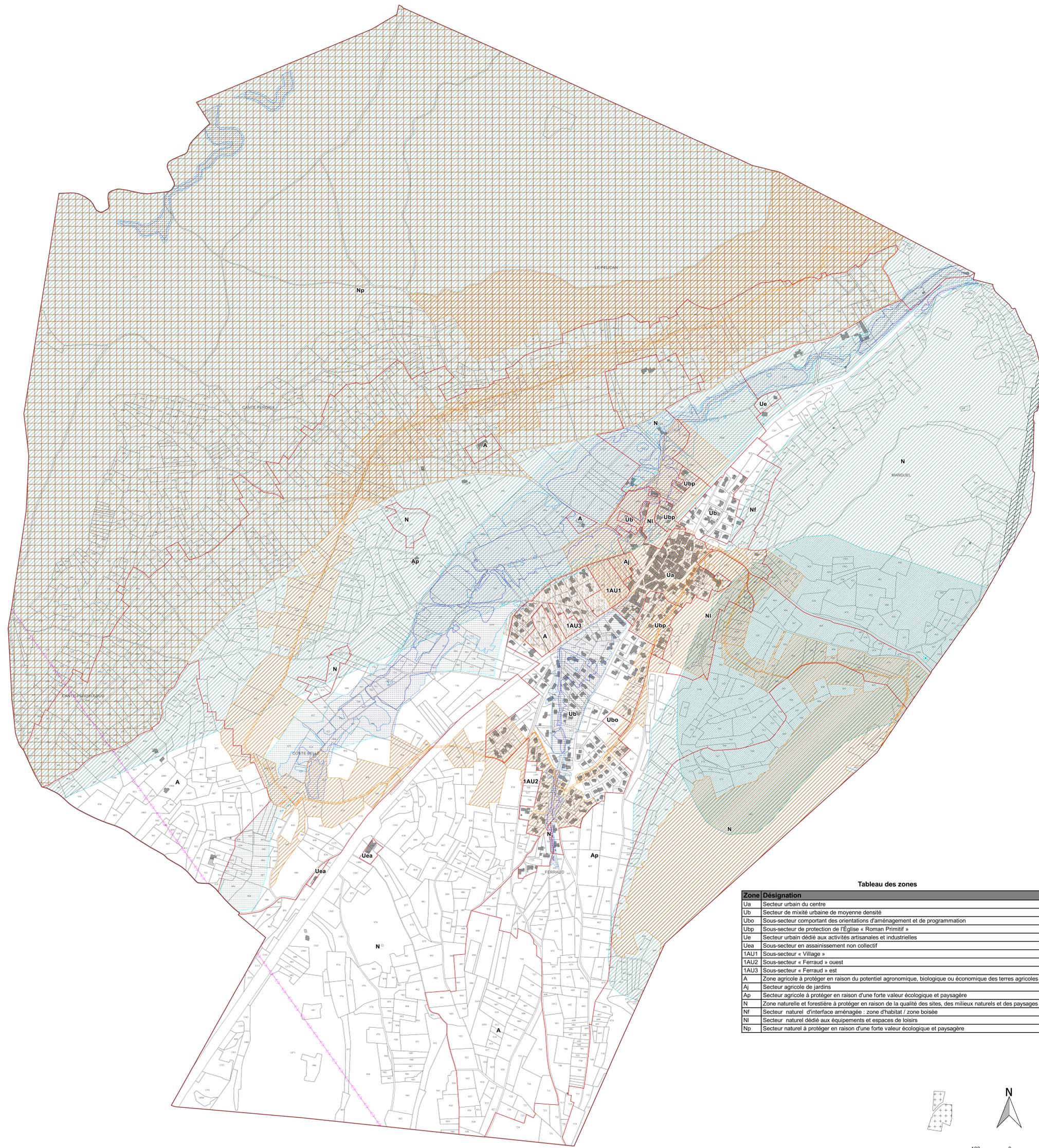


Tableau des zones

Zone	Désignation
Ua	Secteur urbain du centre
Ub	Secteur de mixité urbaine de moyenne densité
Ubo	Sous-secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
Ubp	Sous-secteur de protection de l'Église « Roman Primitif »
Ue	Secteur urbain dédié aux activités artisanales et industrielles
Uea	Sous-secteur en assainissement non collectif
1AU1	Sous-secteur « Village »
1AU2	Sous-secteur « Ferraud » ouest
1AU3	Sous-secteur « Ferraud » est
A	Zone agricole à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles
Aj	Secteur agricole de jardins
Ap	Secteur agricole à protéger en raison d'une forte valeur écologique et paysagère
N	Zone naturelle et forestière à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels et des paysages
Nf	Secteur naturel d'interface aménagée : zone d'habitat / zone boisée
Ni	Secteur naturel dédié aux équipements et espaces de loisirs
Np	Secteur naturel à protéger en raison d'une forte valeur écologique et paysagère

